

SEANCE DU 27 JANVIER 2017

Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire le 27 janvier 2017 à 20 heures 30 sous la présidence de Madame Sylvie Valente-Le Hir, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : M. Stéphane Baudin, Mme Jocelyne Brasseur, M. Philippe Castagné, Mme Carole Delhay, M. Marc Descamps, M. Manuel Jacques, Mme Lina Joannès, Mme Nadia Kozan, Mme Nathalie Legrand, M. Alain Maillet, Mme Lydie Mantile, Mme Sophie Mopty, M. Philippe Mouret, M. Christophe Pelé, Mme Sylvie Valente- Le Hir, et M. Jean-Jacques Zalay.

Absents ayant donné procuration : M. Jacques-André Boquet à Mme Sylvie Valente-Le Hir, Mme Katty Lotiquet à Mme Nadia Kozan et M. Jean-Louis Gourdon à M. Philippe Mouret.

Absent : -

Secrétaire de séance : M. Christophe Pelé

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2016

Le Conseil municipal à l'unanimité approuve le compte-rendu de la séance du 25 novembre 2016.

2- VALIDATION DE LA CONVENTION EN PARTENARIAT AVEC CONCORDIA : CHANTIER INTERNATIONAL

Concordia organise des chantiers internationaux de jeunes volontaires français et étrangers, pour réaliser des travaux civils d'intérêt collectif.

Vu le succès rencontré par les chantiers Concordia les années précédentes, le Conseil Municipal souhaite réitérer l'opération en 2017. Le thème de ce chantier sera : action d'animation locale à dimension internationale et réalisation de travaux d'utilités sociales qui se dérouleront pendant trois semaines soit du 9 au 30 Août 2017.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise Mme le Maire à signer la Convention Partenariale avec Concordia pour l'année 2017.

DIVERS

-Elections 2017 :

Mme Le Maire refait un point sur la tenue des bureaux de votes pour les élections des 23 avril et 7 mai et des 11 et 18 juin 2017.

-Travaux :

Mme Le Maire informe le conseil municipal que compte-tenu des conditions climatiques depuis 2 semaines, les travaux de la rue du Camp d'Ouette n'ont toujours pas pu démarrer et que les travaux de construction de l'école sont arrêtés.

-Eclairage Leds :

Mme Le Maire informe le conseil municipal que l'entreprise Eiffage « Eclairage Public » est venue régler l'intensité de l'éclairage sur le parking de la salle Victor de l'Aigle. L'éclairage s'intensifie dorénavant quand quelqu'un entre sur le parking.

-Animations :

Le 3 février de 19h à 22h aura lieu à la Tr@cythèque, « la nuit des bibliothèques », projet organisé par plusieurs bibliothèques.

Cette soirée sera animée par des jeux pour les enfants et les adultes, des lectures de textes, une exposition « broderie » sur le thème 14/18 et il y aura un atelier crêpes.

Mme Le Maire invite le conseil municipal et la population à venir nombreux.

Le 13 juillet aura lieu sur la commune la manifestation « Un village Estival » en collaboration avec le département et des associations Tracotines.

La réunion de présentation à l'attention des associations aura lieu le 1^{er} février.

-Voirie :

M. Zalay informe le conseil municipal qu'il est allé recenser sur la commune tous les panneaux à indication routière défectueux et indique qu'il faudrait prévoir un budget pour cela.

M. Mouret demande s'il est possible de faire installer deux luminaires de plus place de la Vesne. Mme le Maire lui répond que cela n'est pas prévu pour le moment.

Mme Le Maire informe M. Mouret que l'entreprise Marron TP viendra refaire l'enrobé rue de la Vesne dès que les conditions climatiques le permettront.

Mme Kozan signale qu'un trou est en formation à l'entrée de la rue du cimetière militaire.

Mme le Maire demande aux conseillers de lui signaler l'existence de trous en formation afin de prévoir une campagne d'enrobé pour le printemps.

-Démarche qualité :

M. Pelé rappelle aux conseillers présents que comme chaque lendemain de conseil municipal, aura lieu une réunion sur la démarche qualité, et indique qu'il sera présent à partir de 9h30.

-Service technique :

La commune vient de commander un semoir-saleuse qui sera installé sur le tracteur communal afin que les agents du service technique puissent si besoin saler les petites rues.

Mme le Maire tient à souligner le bon état d'esprit et l'investissement du service technique, lors des intempéries.

-Transports :

Mme Joannès signale que des bus scolaires autres que ceux du RPI, continuent de circuler dans la rue du Bois. Mme le Maire lui répond qu'elle se charge de cette affaire avec Mme Brasseur.

-Vitesse/stationnements Grande rue :

M. Sellier présent dans le public demande que les riverains de la Grande rue soient avertis lorsque la commune décidera de modifier la vitesse ou les stationnements dans cette même rue.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant intervenir, Madame le Maire déclare la séance close à 21h40.

Tracy-le-Mont, le 31 janvier 2017

Le Maire

S. VALENTE-LE HIR

